

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 4 (1916)

Heft: 42

Artikel: Notre enquête : (suite) : la génération qui vient

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-251384>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

s'est occupé de l'Exposition industrielle, qui a rendu de si grands services à l'industrie genevoise, en lui donnant l'occasion de faire connaître les mille ressources de son ingéniosité en temps de crise (on sait que l'Ouvroir de l'Union des Femmes expose ses chaussures en raphia à cette Exposition); il a interpellé le gouvernement au sujet des approvisionnements en pommes de terre; il a examiné successivement des projets de lois concernant la concurrence déloyale, la fréquentation des écoles enfantines par des enfants ressortissant d'une autre commune que celle où se trouve l'école, la réglementation de la profession d'assistant-dentiste, et le service médical des écoles..., deux projets dans lesquels nous aurions désiré, malgré l'affirmation que cela allait de soi qui nous fut donnée, que fussent nettement introduits des termes féminins, permettant aux femmes de rentrer dans les catégories visées par la loi.

Nous ne pouvons nous empêcher de nous demander en terminant si toutes ces dispositions n'intéressent pas les femmes autant que les hommes, et pourquoi on va répétant que la politique ne nous concerne pas, alors qu'il n'est guère dans une session de projets de loi pour la discussion desquels la collaboration féminine serait précieuse...

E. Gd.

NOTRE ENQUÊTE¹

(Suite)

La Génération qui vient

1^{re} Question: Que pensez-vous du féminisme?

2^{me} Question: Estimez-vous désirable que la femme obtienne le droit de vote? et pourquoi?

I. — Comme je pense que tout n'est pas pour le mieux dans le meilleurs des mondes possibles, il me paraît nécessaire que les femmes se groupent, pour obtenir des améliorations dans l'état social, par le féminisme.

II. — J'estime que la mère de famille et la femme qui travaille devraient avoir le droit de vote et collaborer à l'élaboration des lois, parce que tant que celles-ci ne seront faites que par les hommes, elles méconnaîtront toujours dans une certaine mesure les intérêts féminins. En particulier, je pense que la femme armée du droit de vote luttera plus efficacement contre l'alcoolisme, la débauche et la guerre.

Martha ANDEREGG, horlogère, La Chaux-de-Fonds.

* * *

II. — Non.

1^o Parce qu'il est déjà assez malheureux que l'homme doive s'occuper de politique, pour que la femme ne s'en mêle pas.

2^o Parce que cela amènerait des divisions dans les familles.

3^o Parce qu'elles ne seraient pas plus raisonnables que les hommes, qu'elles voteraient la plupart du temps selon leur parti, et que l'influence qu'elles pourraient obtenir pour les questions sociales serait nulle.

4^o Parce que son devoir est à la maison, et que, si elle le remplit comme elle le devrait, elle sera tout aussi utile à la société que si elle allait déposer un bulletin aux urnes.

Germaine BOREL, 17 ans, écolière, Neuchâtel.

* * *

I. — D'une part, j'approuve le féminisme qui rend la femme indépendante, qui fait de celle que bien souvent on relègue à l'arrière-plan, dont on dédaigne les conseils, les idées, l'égalité de l'homme.

¹ Voir le *Mouvement Féministe* du 10 mars 1916.

D'autre part, je trouve charmante une femme soumise (jusqu'à un certain point, bien entendu) à la volonté ferme de l'homme qu'elle accepte pour compagnon; toutefois, je trouve naturel que la femme soit traitée sur le même pied que l'homme, car, comme lui, elle peut acquérir une instruction remarquable et être capable de s'assimiler une tâche difficile.

II. — Quant au droit de vote, je ne vois pas l'utilité de l'obtenir. Que peut donc servir le vote à une femme?

La paysanne qui traite ses vaches, soigne sa basse cour et s'occupe aux travaux des champs, ou encore l'ouvrière, penchée sur son établi et maniant ses outils, se soucieraient bien de courir à la moindre petite affaire pour donner leur idée.

Ah! je sais! vous voulez parler des étudiantes, des doctresses, des avocates, etc. Oui! celles-là peut-être aspirent à gravir les degrés qui les séparent malgré tout du sexe masculin.

Je doute que la femme obtienne le droit de vote, car malgré son instruction, des capacités incontestables, on ne lui reconnaîtra pas toutes ces qualités.

Pour les hommes, elle restera toujours l'être faible qu'il faut scuténir et protéger.

Ainsi l'on pense de nous, mais que l'on se détrompe! Une femme intelligente sait se faire remarquer par son énergie et son ardeur à vouloir égaler le sexe fort dédaigneux, et il arrivera bien un jour, qui n'est pas éloigné, je crois, où l'on verra les femmes embrasser des carrières jusqu'alors réservées uniquement aux hommes.

Du reste, il faudra bien maintenant combler les vides profonds commis par les ravages de la guerre actuelle, et c'est à nous, femmes, de déployer toute l'intelligence et l'énergie possibles, afin de grandir dans l'estime de l'homme, et de prouver une fois de plus que nous aussi, nous méritons une plus grande considération que celle dont soi-disant nous jouissons!

Blanche BERNHEIM, 22 ans, sténo-dactylographe, La Chaux-de-Fonds.

* * *

I. — Le féminisme a sa raison d'être et son bon côté; je l'approuve, mais il ne faut pas l'exagérer. Je pense que les jeunes doivent s'intéresser particulièrement à ce sujet, et faire ce qu'elles peuvent pour le soutenir et le développer. Pour la lutte contre l'alcoolisme, la femme a fait tant de bien, pourquoi ne pourrait-elle pas en faire autant pour beaucoup d'autres questions?

II. — En matière ecclésiastique, je trouve que la femme doit avoir le droit de vote, car elle peut aussi bien qu'un homme faire le choix de son conducteur spirituel. En politique, j'estime que la femme peut traiter différentes questions ayant pour but le bien de l'humanité; mais il faut qu'elle sache rester femme et garder sa place à son foyer.

Jeanne BRON, 20 ans, régleuse, La Chaux-de-Fonds.

* * *

I. — Le féminisme qui cherche à améliorer la situation politique et économique de la femme est une bonne cause à défendre, puisque le nombre des femmes est supérieur à celui des hommes.

II. — Oui, ce serait juste. Puisque la femme est soumise aux lois, elle devrait pouvoir collaborer à leur confection et en surveiller l'application.

A. B., 20 ans, institutrice, Genève.

* * *

I. — Les femmes désirent-elles autre chose que le vote, je ne sais. Les femmes mariées et mères devraient avoir le vote, car à ce moment le plus grand nombre d'entre elles s'assagissent. Les femmes non mariées pourraient avoir droit de vote dès l'âge de 30 ans, environ. J'ajouterai que je ne crois pas le problème des plus urgents.

M.-Ed. B., 20 ans, étudiant en lettres, Zofingen, Lausanne.

* * *

I. — Je ne suis pas féministe. Mais l'évolution de la place de la femme dans l'histoire de la société m'oblige à croire, sans aucune conviction, que le féminisme est peut-être une juste cause, sinon un fait qui finira par s'imposer à la raison; ce qu'il y a de sentimental chez l'homme s'y opposera toujours. Je le subirai donc.

II. — Les femmes obtiendront sous peu le droit de vote, quoi qu'on fasse: n'ont acquis des droits que ceux qui avaient la force de les acquérir, force brutale et force morale persuasive. Les femmes ont actuellement un peu de cette force brutale (en Angleterre), et beaucoup de cette force persuasive: enseignement de l'histoire. Je ne m'opposerai pas à cette force qui triomphera, mais je n'en serai pas non plus une des composantes. Je ne veux pas apprécier ni juger cette force. La question est trop complexe. Je m'abstiens; mais je constate l'existence de cette force.

S. B., 22 ans, stud. jur., Zofingien, Neuchâtel.

* * *

I. — Je suis sceptique à son égard. Si la lutte pour la vie n'est pas une illusion, il faut croire que la femme a la situation qu'elle mérite. Si elle en méritait une meilleure, elle aurait déjà su la conquérir. D'autre part, j'ai connu des féministes qui n'avaient rien de féminin, et des femmes charmantes qui n'étaient pas féministes. Je me garde de généraliser, mais je reste sous cette impression.

II. — Il serait bon que la femme ait le droit de vote, parce que l'électorat des femmes est le moyen de résoudre des problèmes économiques et sociaux à l'ordre du jour (alcoolisme, paupérisme, etc.). Je n'en fais pas une question de principe, mais une mesure d'opportunité.

J. H., étudiant en droit, 22 ans.

membre de la Ligue antialcoolique, Neuchâtel.

* * *

I. — Le féminisme est très utile, en ce qu'il met en relief nos droits souvent méconnus. Il a parfaitement sa raison d'être, et nous souhaitons un développement toujours plus grand à ce rouage de notre organisation sociale. A notre avis, toute chrétienne doit être féministe.

II. — Oui, il serait désirable que la femme obtint droit de vote. Parce que je crois que notre pays aurait tout à gagner si la femme avait le droit de faire valoir son opinion; il y aurait plus d'équilibre dans certaines de nos lois, et surtout il n'y aurait plus deux morales.

A. J., comptable, membre de l'Union chrétienne et de la Ligue suisse des femmes abstinences, Neuchâtel.

* * *

II. — Pour moi personnellement, je n'en ai aucune envie, mais si je le réclame, c'est pour venir en aide aux milliers de pauvres femmes qui souffrent de la partialité des lois en faveur des hommes. C'est aussi parce que certaines réformes, telles que la lutte antialcoolique et bien d'autres ne peuvent réussir que si les femmes s'en mêlent.

Violette LERESCHE, 16 ans, élève de l'école Vinet,

1^{re} gymnase. Membre de la Jeune Maison du Peuple, Lausanne.

* * *

II. — Quand on voit la misère présente et de tout temps des ouvrières de grandes villes, on ne peut s'empêcher de se dire que la femme, si on l'écoutait, pourrait y porter remède. C'est à elle à s'occuper de ses sœurs, elle en est solidairement responsable, puisqu'elle dépend de leur travail. Je ne vois pas d'autre moyen d'obtenir des améliorations que d'obtenir le droit de nous faire entendre, non pas pour nous qui n'en avons pas besoin, mais pour tous ceux qui souffrent. Je ne vois en outre rien qui empêcherait une femme de s'occuper effectivement des affaires de son pays, du moment qu'elle y vit et qu'elle y travaille.

E. MONASTIER, 17 ans, Ecole Vinet, 1^{re} gymnase.

Membre de la Jeune Maison du Peuple, Lausanne.

* * *

I. — Qu'il en sortira la régénération sociale par la mort de la politique d'intérêt. C'est ce que j'en espère et attends. Mais je ne pense rien de son passé ni de son présent, parce que je ne le connais pas encore assez.

¹ Nous tenons à saluer ici cette réponse d'une jeune fille enlevée huit jours après l'avoir écrite par une courte maladie, et à assurer les siens de toute la sympathie des lecteurs du *Mouvement Féministe*. (Réd.)

II. — Oui, parce que ne pas avoir le droit légal de se faire entendre, c'est être dans l'impossibilité d'accomplir efficacement son devoir. Et la femme a non seulement le droit de se faire entendre, mais elle en a surtout le devoir. Comme le dit Secrétan: « Il est manifeste que là où la femme est muette, on n'a jamais entendu la voix de l'humanité »; or, notre pauvre monde a bien besoin de s'humaniser.

B. PFENNIGER, 22 ans, lic. ès lettres,
La Chaux-de-Fonds.

* * *

I. — « Qu'il est une véritable insurrection de la femme contre ses propres défauts et contient une renaissance de la femme. » C'est Faguet qui le dit, mais je le pense aussi.

II. — Oui, parce qu'elle est une personne, et non pas une chose. Ou, si on veut, elle est un animal, mais alors au même titre que l'homme.

Suzanne PFENNIGER, 18 ans, Gymnasienne,
La Chaux-de-Fonds.

* * *

I. — Impossible de répondre à une question aussi vague! Le féminisme n'existe pas! Il n'y a que des tendances, des aspirations féministes, que l'on ne peut confondre pour les apprécier par un jugement global.

J'estime légitime toute tentative pour rendre possible à la femme l'existence à laquelle elle a droit de par sa nature. La femme est un être humain de valeur égale, non pas identique, à celle de l'homme. Tout ordre social, loi, morale ou organisation, qui la traite en inférieure, est donc mauvais. Tel est le principe qui me semble devoir diriger tout effort féministe. Il ne doit pas y avoir deux morales et deux lois, mais une seule morale, parce qu'il n'y a qu'un homme (*homo*) à la fois homme et femme; l'erreur fondamentale est de ne considérer que l'un des sexes; toute erreur sociale a pour fondement l'égoïsme, individuel ou collectif. Dans cette limite, le féminisme est légitime.

II. — Oui, mais le droit ne suffit pas, il faut l'éducation correspondante nécessaire. Un droit est une responsabilité. Je sais que bien des hommes n'en sont pas plus capables que beaucoup de femmes, ce n'est pas une raison pour méconnaître la nécessité de l'éducation morale qui doit accompagner un droit nouveau. — Je ne crois pas que quand la femme voterait, tout irait bien, ou seulement mieux; je ne crois pas la femme meilleure que l'homme. Mais je la crois tout aussi bonne que lui; par conséquent, il est légitime et juste qu'elle ait les mêmes droits sociaux. Il faut se souvenir, qu'un être humain ne vaut pas selon la somme de droits qu'il a, mais selon la manière dont il s'acquitte de ceux qu'il a. — Le vote de la femme est désirable, parce qu'il est juste; mais il faut éviter la naïveté de croire qu'il corrigera les défauts de notre société actuelle.

Louis RORERT, 24 ans, cand. théol.,
anc. président de l'Assoc. chrét. d'étud. de Lausanne.

* * *

I. — Je me sens peu capable de jugement à ce sujet; encore moins d'apprécier le résultat du féminisme qui serait appliqué dans tout le sens du mot. Je crois que la femme apportera par son intervention bien des améliorations et plus d'équité dans certains domaines. Le rôle de la femme doit être et rester surtout dans la famille; quelques-unes peuvent, vu leur situation indépendante, leur éducation et leurs facultés intellectuelles, vouer leur temps au bien public et social. Mais la mère de famille ne devra le faire en aucun cas, si les siens doivent souffrir de ce dévouement mal compris. A mon avis, le féminisme ne peut être appliqué avec profit dans tous les cas, et on ne peut guère en faire une règle générale sans nuire à la famille, et par conséquent à la société et à la patrie.

II. — Oui. Ce ne serait que juste dans certains domaines. Par exemple, en ce qui concerne: 1^o l'Eglise, la femme étant plus zélée que l'homme pour les choses religieuses; 2^o l'école, la femme connaissant mieux les besoins de l'enfance. Par principe d'égalité: 1^o la femme, aussi bien que l'homme, devrait pouvoir disposer de son propre bien; 2^o le même travail mérite le même salaire, indépendamment du sexe qui l'exécute.

Mais: non en ce qui concerne la politique.

Lily SÉMON, 18 ans, études de piano, La Chaux-de-Fonds.

* * *

I. — C'est la première fois que la question m'est posée. Mais je trouve, après y avoir pensé sérieusement, que le féminisme est bien à son heure. Actuellement, on emploie les femmes dans presque toutes les administrations, bureaux, banques, fabriques de tous genres. Elles ont bien le droit d'émettre leurs opinions, de protester, de voter même dans certaines questions. On leur confère trop de charges et de responsabilités, pour *trop peu* de droits; si l'on compte encore, en plus, pour la plupart, des charges de famille. Les hommes devraient appuyer davantage le mouvement féministe et reconnaître tout simplement que bien des femmes leur sont supérieures, en jugement, cœur et bon sens.

II. — Oui et non, en politique. Je n'approuverais pas ces luttes de partis entre femmes, et il y en aurait! Mais un grand *Oui*, dans les questions ecclésiastiques, scolaires, relèvement moral, bien public, etc., parce qu'elle y a un rôle, et toute femme intelligente, chrétienne et aimante doit avoir à cœur d'améliorer la situation sociale et morale contemporaine.

Alice STRUCHEN, 26 ans, horlogère,
membre de l'Union chrétienne de la Chaux-de-Fonds.

(A suivre.)

Leçons d'éducation nationale¹

(Suite).

III. La situation économique de la Suisse²

Nous habitons, nous ne pouvons pas nous le dissimuler, un pays pauvre. Alors que la France n'importe que le 18 % du montant de sa consommation, l'Autriche, le 8 % et l'Allemagne le 6 %, le chiffre de notre importation atteint le 22,5 % de notre consommation. Puis, notre situation centrale en Europe d'une part, un certain défaut de cohésion d'autre part, qui amène quelques-unes de nos régions à entretenir plus de relations économiques avec son voisin étranger qu'avec ses confédérés (par exemple Genève avec la zone, Bâle avec l'Alsace et le grand duché de Bade), tout ceci contribue encore à accentuer la situation que nous créent notre sol et notre climat.

Il est impossible de caractériser d'une manière générale la composition de notre sol. On trouve à peu près de tout chez nous : des sols légers, argileux, glaciaires, des formations tourbeuses, etc. Notre sol est pauvre en phosphores, ce qui intéresse notre agriculture, et, ce qui intéresse notre industrie, en minerai. Il y a quelques gisements de fer dans les cantons de St-Gall, du Valais et des Grisons, en particulier, mais le manque total de charbon en empêche l'exploitation. Le Jura en possède aussi quelques-uns, mais qui s'épuisent. L'inégalité de la répartition rend difficile une évaluation totale, mais on peut certainement affirmer que la Suisse ne produit que la dixième partie de la quantité de fer qu'elle est obligée d'importer de l'étranger. Le cuivre et le plomb se trouvent en quantités insignifiantes dans les Grisons et le Valais, mais ce qui est beaucoup plus grave, au point de vue de notre industrie, c'est l'absence complète de charbon. Pour cette précieuse matière, nous dépendons complètement (et nos ménagères s'en sont bien aperçues depuis la

guerre!) de l'étranger, et le fait que nous ne pouvons la transporter chez nous par eau accroît encore la difficulté et le coût de son importation. En revanche, nous possédons en abondance ce que l'économie moderne désigne sous un nom pittoresque et évocateur : la houille blanche, puisque la force de nos cascades, de nos torrents et de nos fleuves est évaluée à un million de chevaux. Seulement cette houille moderne est disséminée, et par conséquent d'une exploitation, ou irrégulière, ou coûteuse, lorsqu'il s'agit de transporter cette force à de grandes distances. Enfin, notre climat pluvieux et neigeux, comme nulle part en Europe, sauf dans la verte Irlande (exception faite pour la vallée du Rhône) serait encore un facteur d'appauvrissement pour notre pays, s'il ne convenait d'autre part à merveille à la culture fourragère.

Et cependant, ce pays pauvre n'est pas misérable. Ce sol, qui ne produit pas tout de lui-même, mais qu'il faut travailler, amender, pour lequel il faut dépenser de l'ingéniosité et de la persévérance, incite au travail bien plus que les terres faciles et grasses, qui, rendant largement, font la vie molle et matérielle. La Suisse, mal partagée par ses mairaines quant à la richesse mise dans son berceau, se trouve être en revanche un des pays les plus prospères par son activité, puisque sa fortune totale est évaluée à 8 milliards (ce qui n'est pas peu pour un pays de trois millions et demi d'habitants), dont un quart est redevable à l'agriculture et les trois autres quarts à l'industrie, au commerce, etc.

En ce qui concerne notre production agricole, elle est extrêmement variée, grâce aux différences que nous indiquons tout à l'heure d'un sol qu'on cultive jusqu'à 1800 m. d'altitude. Mais cette production devient, ces dernières années, essentiellement fourragère, non seulement en vertu du climat mais aussi en vertu de l'accroissement des moyens de transports qui nous ont ouvert les marchés étrangers et permis les approvisionnements lointains. Le recul de la culture des céréales est une des caractéristiques de l'agriculture suisse dans la seconde moitié du XIX^e siècle, et bien que l'usage d'engrais perfectionnés, de semences choisies, en aient fait doubler le rendement, notre production nationale de blé nourrirait tout juste pendant cent jours notre population.

A ces 70 millions de céréales par an s'opposent 334 millions de production fourragère, base essentielle de ce que les économistes appellent : notre production animale agricole. Mais celle-ci est très spécialement destinée à l'étranger et ne suffit qu'aux trois quarts de notre consommation, puisque nous devons acheter pour 25 millions de bétail de boucherie par an. En revanche, l'élevage du bétail de race et la production laitière sont très développés chez nous. On évalue à 786.000 têtes le troupeau de nos vaches laitières, nous fournissant 16 millions d'hectolitres de lait! (Qu'on se rappelle d'ailleurs le pavillon de l'industrie laitière à l'Exposition de Berne, vaste bâtiment de la forme d'un seau, que la traite d'un jour dans toute la Suisse aurait suffi à remplir complètement). Une partie en est utilisée pour l'élevage, une partie pour la consommation, et une autre (le 38 %) pour la fabrication des fromages, laits condensés, chocolats, etc.¹

Quant à notre industrie, deux circonstances contribuent à l'influencer : 1. Le manque de matières premières, qui, par conséquent, sont plus chères chez nous qu'ailleurs; 2. La petitesse de notre pays et l'insuffisance des débouchés à l'intérieur. Il en est résulté que les produits fabriqués chez nous sont d'un prix

¹ Voir le *Mouvement Féministe* du 10 février et du 10 mars 1916.

² On estimera peut-être que cet article, rédigé d'après des notes prises à la conférence de M. le prof. H. Töndury pour l'Union des Femmes de Genève, n'a pas une portée bien nettement féministe. Nous ne partageons pas cet avis. Les problèmes économiques que pose la guerre, chaque jour, à chacune de nos ménagères et de nos maîtresses de maison, sont si impérieux et si importants qu'il est du devoir de toute femme de se renseigner sur leurs causes profondes, et du devoir aussi d'un journal féministe d'aider ses lectrices à s'instruire à cet égard. (Réd.)

¹ La Suisse exporte annuellement pour 70 millions de fromages et 55 millions de chocolats.